

## **Comité Départemental de Tourisme équestre d'Ille-et-Vilaine**

### **Rapport moral et activités 2023 - 31/08/2022 au 31/08/2023**

#### **Bilan**

Le CDTE 35 continue d'être présent pour répondre aux besoins des pratiquants de la discipline et représenter les professionnels fléchés tourisme équestre.

Le CDTE 35 était également présent et représenté aux différentes réunions organisées avec le Conseil Départemental et toutes les instances en lien avec l'activité de pleine nature.

Nous nous félicitons encore cette année de notre collaboration avec le CRTEB qui œuvre et soutient l'action des CDTE et entretient une concertation constante au sein de sa commission infrastructures.

#### **Commission Communication**

- Salon du Cheval d'Angers :

Le CDTE 35 a participé au salon du cheval d'Angers cette année.

- Journées Pleine Nature FFE 2023 le 14 mai 2023

Le CDTE 35 en partenariat avec l'AACIV a contribué au développement des journées fédérales de Pleine Nature en proposant une journée départementale Attelage Loisir et une journée de la randonnée sur le site des Gaudriers en forêt de Rennes, en collaboration avec l'ONF et le Conseil Départemental. Au total, plus d'une dizaine d'équipages d'attelages et une vingtaine de cavaliers ont participé à ces manifestations.

- Chemins :

Un projet de circuit équestre « la Route du Sel » a démarré en 2020 et le travail s'est poursuivi auprès des élus des différents territoires (Rennes Métropole, Vallons Haute Bretagne Communauté, Porte de Bretagne Loire Communauté et Pays de Redon) durant cette année.

À ce stade, le circuit est tracé et relie Le Sel de Bretagne à Redon (à poursuivre vers Guérande) en valorisant le patrimoine naturel, bâti et historique de la Vallée de la Vilaine. Tout le travail d'inscription ou de mise à jour des circuits équestres au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées est en cours d'élaboration auprès des communes et communautés de communes.

Plusieurs chantiers de balisage ont été effectués au cours de l'année 2023 notamment sur les circuits équestres Patrimoine à Cheval en Baie du Mont Saint Michel et en forêt de Rennes.

En vue de faciliter les opérations de balisage et les reconnaissances de chemins, ainsi que les organisations de manifestations ou compétition d'équitation de pleine nature (randonnées, TREC, endurance...), le CDTE 35 a participé au financement d'un VTT électrique en partage avec l'AACIV et Caval'Go (1/3 pour chaque association).

#### **Bilan de la commission Itinéraires et Hébergements**

La veille itinéraires et hébergements est assurée par l'AACIV par le biais de sa convention de partenariat avec le CDTE 35 (ouvertures des voies vertes départementales aux cavaliers, suivi du réseau de circuits inscrits au PDIPR, mise en ligne des circuits Equibreizh et circuits labellisés sur Geocheval et sur le site de l'Agence de Développement Touristique d'Ille-et-Vilaine).

Chaque année, l'AACIV en partenariat avec les collectivités (Département et Communautés de communes) veille à la préservation des chemins de randonnées et procède aux mises à jour du réseau de chemins équestres sur l'ensemble du département.

#### **Projets 2024**

Le CDTE 35 participera au salon du cheval d'ANGERS au mois de novembre, pourra développer des actions de formation selon la demande et pourra accorder une aide financière aux potentiels organisateurs de la journée attelage loisirs.

Le CDTE poursuivra, aux côtés de l'AACIV, au recyclage du balisage attelage du circuit « Patrimoine à Cheval en Baie du Mont Saint Michel » démarré en 2022.

### Bilan Financier du 01/09/2022 au 31/08/2023

	Charges (euros)	Produits (euros)
Balilage 2023 – fournitures Patrimoine à Cheval	1284,3	
Labellisation hébergements 2022 – reversement dotation AACIV	2000	
Convention chemins AACIV	2000	
Mutualisation balilage – achat vélo à assistance électrique	500	
Reversement Licences 2022 et 2023		1870
<b>TOTAUX</b>	<b>5784,3</b>	<b>1870</b>
<i>Perte</i>	<i>-3748,16</i>	

Le total des recettes s'établit à 1870 euros

Le total des dépenses s'établit à 5784,3 euros

**Résultat au 31/08/2023 = -3748,16 euros**

Solde en banque au 01/09/2022 = 9987.786 euros

Solde en banque au 01/09/2023= 6109.56 euros

### Budget prévisionnel 2024

	Charges (euros)	Produits (euros)
Reversement Licences		<b>969</b>
CRTEB – aide balilage et actions fédérales		<b>2000</b>
ANS – actions tourisme		<b>3500</b>
Route du Sel - balilage	<b>1500</b>	
Salon du Cheval	<b>1000</b>	
Déplacements	<b>500</b>	
Journée Départementale Attelage Loisirs	<b>300</b>	
Chemins convention AACIV (balilage circuits attelage et Patrimoine à cheval)	<b>2000</b>	
Frais divers	<b>1169</b>	